



Procès-verbal de la séance du Conseil Général

Séance du 13 décembre 2021 selon convocation.

La séance débute à 20h00 sous la présidence de M. Jérémie Crisinel, Président.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel.
2. Assermentation des nouveaux membres.
3. Ordre du jour.
4. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
5. Communications de la Municipalité.
6. Préavis n°2021-09- Budget 2022.
7. Propositions individuelles et divers.

1. Appel.

Sont absents excusés :

Mmes David Isabelle, Jordan Nathalie, Perey Anne-Lise, Weber Marie-France.
M.M. Baehler Jean-Luc, Besson Kevin, Bornand Julien, Buffat Alain, Bourgeois Olivier,
Füllemann François, Laurent Marc-Olivier, Zahnd Laurent.

Le Conseil Général compte à ce jour 42 membres, 30 sont présents pour débiter cette séance.

2. Assermentation des nouveaux membres.

Mme Breton Isabelle et M.M. Breton Olivier, Melet Benoît, Ricci Pietro et Motto Akam Michel sont assermentés séance tenante. Le Conseil Général compte dorénavant 47 membres, 35 membres sont présents dès l'assermentation.

3. Ordre du jour.

L'ordre du jour ainsi présenté est accepté à l'unanimité sans abstention ni avis contraire.

4. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.

Le procès-verbal de la séance du 15 septembre 2021 est accepté à mains levées, à l'unanimité sans abstention ni avis contraire.

5. Communications de la Municipalité.

M. le Syndic nous informe que ; le dossier de la fibre optique avance, recule mais sera bientôt prêt. Le développement de la scierie avec son plan d'affectation avance bien aussi avec un examen préalable avant Noël. Pour l'aménagement de la croisée également un examen préalable et une séance avec les voisins concernés. Pour le cimetière, un projet de jardin du souvenir ainsi que la désaffectation de certaines tombes vont être prévu. Concernant la qualité de l'eau, la commune de Bercher cherche de nouvelles possibilités car le traitement par UV



n'est pas adéquat. La rénovation de l'appartement du collège a coûté CHF 76'400.- alors que le préavis était de CHF 80'000.-

6. Préavis n°2021-09- Budget 2022.

Chaque membre a reçu le préavis n° 2021-09, le budget ainsi que le rapport de la commission des finances. M. le Syndic commente le budget page par page en énumérant les postes aux variations importantes. Le budget 2022 présente un excédent de revenus de CHF 14'873.-

Les conclusions du rapport de la commission des finances sont lues par M. Bertrand Ménard et recommandent d'accepter le préavis n° 2021-09 tel que présenté.

Il n'y a pas de questions, le vote est effectué à mains levées. Les conclusions du rapport de la commission des finances concernant le préavis n°2021-09 sur le budget 2022 sont acceptées à l'unanimité, sans abstention ni avis contraire.

7. Propositions individuelles et divers.

M. Michel David nous informe qu'une place est libre dans le groupe de travail « énergie » avec une à deux séances par année. M. Marc David nous informe que l'appartement de 3,5 pièces du collège, pour 1'600.- par mois charges comprises est libre.

M. le Syndic remercie le conseil pour la confiance et l'intérêt porté par chacun pour notre commune. Il remercie également ses collègues municipaux pour le bon travail effectué, la bonne ambiance, et souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

M. le Président remercie à son tour la Municipalité, les commissions ainsi que le bureau pour le bon travail. Pour finir il souhaite également un joyeux Noël et une bonne année à tous.

La prochaine séance n'est pas encore fixée.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h40.

Le Président :

La Secrétaire :

Jérémie Crisinel

Sarah David